

*DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE*



*Mairie
De Saint-Roch*

**MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE GESTION D'UNE
GARDERIE PERISCOLAIRE**

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

(RC)

Article 1 - Objet de la consultation

La consultation doit permettre à la commune de Saint-Roch d'attribuer un marché de prestations de services pour la gestion de la garderie périscolaire.

La garderie périscolaire est organisée dans les locaux scolaires et située à Saint -Roch (37390).

Article 2 - Caractéristiques du marché

Article 2.1 - Description des prestations

Le service consiste à gérer la garderie périscolaire durant le temps scolaire exclusivement.

Le titulaire du marché devra assurer la gestion de l'établissement conformément aux dispositions du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ci-joint, et à la réglementation applicable à cette structure.

Article 2.2 - Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée d' 1 an renouvelable par tacite reconduction pour 1 an.

Il prend effet le 1^{er} septembre 2015 et son échéance est fixée au 31 août 2016, renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31 août 2017.

Article 2.3 - Forme du marché

Le marché est un marché à bons de commande suivant l'article 77 du code des marchés publics, avec un minimum de 1440 demi-heures de garderie par an et un maximum de 18740 demi-heures par an, soit un minimum de 2880 demi-heures et un maximum de 37480 demi-heures de garderie pour la durée totale du marché (2 ans).

Le marché est traité à prix unitaire.

Le prix unitaire sera appliqué au nombre de demi-heures de garderie réellement consommées.

Article 3 - Conditions de la consultation

Article 3.1 Modalités de passation du marché

La présente procédure avec négociation est organisée, au terme de l'article 30 du code des marchés publics relatif à la procédure applicable à certains marchés de services, selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 3.2 - Décomposition en tranches ou en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche ni en lot.

Article 3.3 - Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Article 3.4 - Option

Il n'est pas prévu d'option.

Article 3.5 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à TRENTE jours (30 jours), à compter de la date de remise des offres fixée au présent règlement.

Article 3.6 - Modification de détail au dossier de consultation

La COLLECTIVITE se réserve le droit d'apporter des modifications de délai au dossier de consultation, en les portant à la connaissance des candidats, le cas échéant par avis de publicité modificatif, au plus tard HUIT jours (8 jours) avant la date limite de réception des offres.

Les candidats devront alors répondre sur la base du nouveau dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi, par la commune, du dossier modifié aux candidats ayant retiré le dossier initial ou, lorsqu'un avis modificatif est publié, à compter de la date d'envoi de cet avis à la population.

Article 4 - Dossier de consultation remis aux candidats

Article 4.1 Modalité de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Article 4.2 Composition du dossier de la consultation

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation (RC),
- L'acte d'engagement (AE),
- Le Cahier des Clauses Administrative Particulières (CCAP),
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Article 5 - Conditions de participation à la consultation

Article 5.1 Contenu des dossiers remis aux candidats

Les offres seront établies en euros.

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra une seule enveloppe qui contiendra :

Pièces relatives à la candidature :

- La lettre de candidature (DC1),
- La déclaration du candidat (DC2)
- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé,
- Etats annuels des certificats reçus (NOTI2),
- Copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner,
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 et L.5212-4 du code du travail,

- Une attestation d'assurance concernant les risques professionnels,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Le candidat apportera par tout moyen la preuve de sa capacité à réaliser la prestation pour laquelle il se présente candidat : références, capacités de qualification professionnelle.

Le candidat peut télécharger les formulaires de déclaration (DC1, DC2) à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Il peut également, s'il en dispose, fournir dès la remise du dossier, les attestations fiscales et sociales. Celles-ci devront être produites dans tous les cas au stade de l'attribution du marché.

Pièces relatives à l'offre :

- L'acte d'engagement (AE) à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché dûment daté et signé,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé, daté et signé,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), paraphé, daté et signé,
- Un mémoire justificatif détaillant la valeur technique de l'offre,

Article 5.2 – Modalités de transmission des dossiers

Les offres seront établies en euros. Les candidatures et les offres seront remises dans un seul pli cacheté portant les mentions suivantes :

« Marché à procédure adaptée
 Marché de services de gestion d'une garderie périscolaire
 Ne pas ouvrir »

Les dossiers devront être transmis par courrier recommandé avec accusé de réception ou être remis contre récépissé à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Saint-Roch
1, rue Principale
37390 Saint-Roch

Avant le 15 juin 2015 à 12 heures

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

lundi, mardi et jeudi : 08h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 16h00 - 18h30

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Article 6 – Examen des offres et négociation

Les offres seront examinées au regard des critères pondérés suivants :

- **Critère n°1 (60%)** : valeur technique de l'offre appréciée à travers une note méthodologique présentant les différents éléments suivants : organisation (méthodologie, moyens mis en place, expérience ...), accueil des enfants et des familles (activités, pédagogie développée, temps de rencontre...), capacité du prestataire à assurer la continuité du service.
- **Critère n°2 (40%)** : prix du marché : le candidat veillera à bien renseigner son prix unitaire HT dans l'acte d'engagement.

L'attribution se fera au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères précités.

La commune négociera avec au maximum 3 candidats présentant les offres les plus intéressantes au vu des critères d'analyse des offres indiqués ci-dessus.

La négociation ne peut porter sur l'objet du marché ni modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation.

La négociation sera conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats.

La commune procédera au classement définitif des offres après étude et négociations.

Article 7 - Renseignements complémentaires

Des renseignements administratifs complémentaires pourront être obtenus auprès de la Mairie de Saint-Roch :

Tél : 02 47 56 74 67

Courriel : mairie.saintroch37@orange.fr